

493

Pour Mr D.

J'ai bien reçu votre billet par lequel vous avez exprimé le désir d'avoir une liste des antif. les plus éminents dans les grandes villes de notre pays. Malheureusement je ne peux pas répondre à votre demande aussi longtemps que je ne suis pas certain de l'usage que l'ANGOT ferait de ma liste. Je m'excuse de devoir vous rappeler que je n'ai pas encore reçu de réponse aux questions assez précises que j'ai posées à cet égard et que je me permets de rappeler:

Les partis antif. italiens auront le droit de fonctionner librement et légalement sous l'occupation militaire alliée? auront-ils le droit de publier des journaux, de tenir des assemblées et des congrès? en est-il déjà ainsi en Sicile? quelle serait l'attitude des autorités militaires alliées envers les villes ou régions italiennes qui seraient gagnées par un mouvement révolutionnaire?

Jusqu'à maintenant tout ce que je connais des directives de l'ANGOT est une collaboration étroite avec le clergé et les carabinieri du roi. Si un tel régime devait s'étendre au reste de l'Italie il signifierait une régression même par rapport au fascisme, une régression vers le Moyen-Âge. Dans l'état actuel des informations le doute donc est légitime que l'ANGOT désire connaître les noms des antifascistes pour pouvoir les arrêter.

Je serais désolé si vous pourriez considérer cette réponse comme un écart dans sa plus haute considération personnelle envers vous et je souhaite que vous comprendrez que je ne peux pas me laisser guider uniquement par des considérations d'ordre personnel.

Je vous remercie de m'avoir envoyé une copie des Radio Bulletin No. 178 et No. 179. D'après les quelques mots que j'ai trouvés écrits en marge, certains passages des déclarations de Roosevelt reproduits dans les bulletins, devraient m'aider à mieux comprendre une réplique de Mr Berle. En réalité je n'ai jamais reçu une réponse quelconque de Mr Berle aux messages que vous avez eu la bonté de lui transmettre de ma part. L'enveloppe reçue hier ne contenait rien d'autre que les deux bulletins No. 178 et No. 179.

Mais quant aux passages mêmes des déclarations de Roosevelt se rapportant à l'Italie, je dois constater que les affirmations en faveur de la monarchie italienne ont été prononcées dans une date successive et constituent les indications les plus récentes par les intentions des Alliés en ce qui concerne le futur régime intérieur de notre pays. Je considère très préoccupant que même un formula très modéré ("si le peuple italien se montre décidé à se débarrasser de la monarchie, ce ne seront pas les Alliés qui voudront la lui imposer par la force") ait fini dans un panier à papier.

Les informations que je viens de recevoir de l'Italie sont graves. Je suppose que celles que vous recevez de autres sources coïncident avec les miennes. Si les Alliés persistent dans leur politique aussi envers le peuple italien, ils recueilleront des déceptions très amères. S'il y a une possibilité de nous rencontrer ici ou à Zurich, je suis à votre disposition.

unio pe